



Relever la consommation de son compteur électrique

Fiche réalisée par
l'ALE Lyon Agglo
Mise à jour 26/02/16 (YP)

➔ Introduction

Les compteurs d'électricité relèvent la consommation électrique depuis qu'ils ont été installés. Ainsi, lors de la pose d'un compteur électrique, l'index de consommation affiché sur le compteur commence à 0.

Lorsque l'on souhaite faire un relevé de consommation, il est nécessaire de relever au moins deux fois l'index de consommation à deux moments différents en notant bien le jour et l'heure. La différence des deux index donne la consommation souhaitée.

1/2

▲ Exemple de relevé de consommation

Lundi 12 septembre à 18h00, je relève les chiffres 21547 kWh sur mon compteur.

Vendredi 16 septembre à 18h00, je relève 21555 kWh sur mon compteur.

J'ai donc consommé $21555 - 21547 = 8$ kWh en quatre jours.

➔ Tutoriel

▲ Compteurs électromécaniques



Si le compteur électrique ne possède qu'un seul cadran, il suffit de relever les chiffres indiqués. Exemple sur l'image ci-contre : 23 355 kWh.

Si le compteur électromécanique possède deux cadrans, alors il est nécessaire de relever les chiffres indiqués sur chacun des deux cadrans.



Les heures creuses (ou HC) correspondent aux heures de nuit et les heures pleines (HP) aux heures de jour. Le prix du kWh est plus cher en heure pleine qu'en heure creuse. Les plages horaires correspondantes sont définies par la commune de résidence et sont consultables le site : <http://www.erdf.fr/classes-temporelles>.

Exemple sur l'image ci-contre : HC (Heures Creuses) : 85 889 kWh ; HP (Heures Pleines) : 72 165 kWh.

▲ Compteurs électroniques

Les compteurs électroniques possèdent deux boutons : un bouton « Sélection » et un bouton « Défilement ».

Le bouton « Sélection » permet de naviguer sur les différentes options d'affichage du compteur : type de tarif, plages horaires, puissance souscrite, puissance instantanée...

Le bouton « Défilement », permet de connaître l'index de consommation. Seul ce bouton est utilisé pour réaliser un relevé de consommation.

En appuyant sur le bouton « Défilement » :

- Pour un abonnement avec option Base, des chiffres sont présentés. Il suffit alors de relever les chiffres indiqués.
 - Si des chiffres s'affichent avec une indication texte « CREUSE » ou « PLEINE », alors l'abonnement est en option Heures Pleines / Heure Creuses. Dans ce cas deux relevés sont nécessaires : en appuyant à nouveau sur le bouton « Défilement », on obtient l'index de l'autre plage horaire.

Exemple (voir photo) :

PLEINE (Heure Pleine) : le compteur affiche 59 040 kWh. Pour obtenir l'index en Heure Creuse, il suffit d'appuyer à nouveau sur le bouton « Défilement ».

▲ Compteur Linky

Sur le compteur Linky, deux boutons sont disponibles : un bouton « + » et un bouton « - » permettant de faire défiler les informations affichées.

Le principe est sensiblement le même que pour un compteur électronique : un écran d'affichage indique le nombre de kWh dépensés depuis l'installation du compteur :

- Option Base : il suffit de relever le nombre de kWh indiqués en appuyant sur les touches « + » ou « - ».
- Option Heures Pleines / Heures Creuses : il est nécessaire de faire défiler les différents affichages du compteur pour obtenir les deux index en appuyant sur les touches « + » ou « - ».



Pour les autres options tarifaires (Tempo, EJP) :

Un plus grand nombre de cadrans est disponible pour le compteur électromécanique.

Pour le compteur électronique, plusieurs index existent et s'affichent en appuyant à chaque fois sur le bouton « Défilement ».



Bon à savoir :

ERDF propose une **interface gratuite disponible sur internet et smartphone** permettant :

- de visualiser vos consommations (journalières, hebdomadaires et mensuelles)
- de comparer différentes périodes de consommation.

Vos identifiants sont indiqués sur vos factures. Contactez ERDF si besoin au 09 69 32 18 55